

Le 24 février 2017  
**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

**Motion contre le mouvement BDS**

## **Le CS3R veut sensibiliser les députés mauriciens sur le droit à la critique de l'État d'Israël**

**Trois-Rivières – Premier anniversaire d'une motion appelant le gouvernement à condamner les citoyennes et citoyens canadiens qui osent critiquer la politique d'apartheid menée par Israël. Pour souligner l'événement, le CS3R, engagé de longue date dans la défense du droit des Palestiniens, s'est retroussé les manches et part à la rencontre des députés de la région pour les sensibiliser à cette motion anti-démocratique.**

Il y a un an, le parti libéral de M. Justin Trudeau a approuvé une motion, déposée par le Parti conservateur, qui appelle à *rejeter le mouvement de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) et à condamner tout individu, groupe ou organisation canadienne qui ferait la promotion du mouvement BDS ici au Canada et à l'étranger.*

Le mouvement BDS, qui appelle à faire pression sur les politiques et agissements illégaux de l'État d'Israël de façon pacifique tout en condamnant toute forme de racisme et d'antisémitisme, est soutenu par un grand nombre d'organisations de la société civile, dont le Comité de Solidarité/Trois-Rivières fait partie.

C'est donc en solidarité avec les Palestiniennes et les Palestiniens qui subissent un véritable régime d'apartheid, en solidarité avec les citoyennes et les citoyens québécois et canadiens dont les droits à la liberté d'expression sont bafoués et en solidarité avec le mouvement BDS que le gouvernement canadien tente de réduire au silence, que le CS3R échangera avec les députés fédéraux de la région.

Ainsi, des membres du CS3R solliciteront des rencontres avec les députés - Robert Aubin (NPD, Trois-Rivières), Ruth Ellen Brosseau (NPD, Berthier—Maskinongé), François-Philippe Champagne (Parti libéral, Saint-Maurice – Champlain) et Louis Plamondon (Bloc québécois, Bécancour – Nicolet – Saurel) afin de souligner l'iniquité de cette motion adoptée en février 2016, et les encourager à la dénoncer.

### **Complément d'information :**

#### **Lettre d'opinion**

## **Le Canada doit revoir ses relations avec Israël**

Le 22 février 2016, à Ottawa, la Chambre des Communes adoptait dans la controverse une motion sans précédent condamnant une action pacifique citoyenne, la campagne Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) qui vise à contraindre l'État d'Israël à respecter le droit international et à mettre fin à l'occupation et à la colonisation de la Palestine.

Le gouvernement libéral a appuyé cette motion qui désavouait le mouvement BDS comme étant raciste et antisémite. Cette accusation est complètement déplacée et elle est utilisée à des fins d'intimidation. Les appels palestiniens au boycott ne visent ni les Juifs ni même les Israéliens en tant que tels. Ils visent seulement Israël en tant que régime colonial qui viole constamment les droits des Palestiniens et les lois internationales. Les Canadiennes et les Canadiens qui appuient BDS ne font

qu'exercer un droit citoyen de façon démocratique et légitime; la campagne est d'ailleurs soutenue par nombre de personnalités et organisations juives.

Comment s'expliquer un tel blâme puisque le gouvernement canadien, comme la majorité des pays dans le monde, ne reconnaît pas l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est ainsi que le contrôle permanent exercé par Israël sur les territoires occupés en 1967. Le Canada affirme en outre officiellement que les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés constituent un obstacle sérieux à l'instauration d'une paix globale, juste et durable. Mais l'État d'Israël fait fi du point de vue du Canada et des Nations unies et continue d'exercer l'apartheid du peuple palestinien.

Menée à l'échelle internationale à l'initiative de la société civile palestinienne, la campagne BDS s'engage par des moyens non-violents à boycotter les produits israéliens, à mettre fin à des investissements dans des entreprises israéliennes et à faire pression pour que nos gouvernements gèlent tout accord militaire, commercial, culturel ou scientifique avec Israël.

En janvier 2014, un Partenariat stratégique Canada-Israël a été signé. La Coalition opposée au commerce des armes a documenté plus d'une cinquantaine de compagnies militaires canadiennes et québécoises qui font affaire avec Israël. Un sondage EKOS réalisé ce mois-ci révélait que les opinions des Canadiens sont en contradiction avec la politique gouvernementale à l'égard d'Israël et qui plus est, 55 % des militants libéraux avaient une opinion négative du gouvernement israélien contre 22 % qui avaient une opinion favorable. Pourtant le gouvernement Trudeau suit rigoureusement les mêmes politiques que Stephen Harper en ce qui concerne l'appui à Israël. Cela est inacceptable!

Depuis l'adoption de cette motion de la Chambre des Communes, loin de s'améliorer, la situation de la population palestinienne se détériore puisqu'on assiste à une accélération de la colonisation en territoire palestinien. Le 31 janvier dernier, le gouvernement israélien autorisait la construction de 3000 nouveaux logements dans 13 colonies juives implantées en Cisjordanie et considérées illégales par la communauté internationale. Inutile de rappeler que la bande de Gaza subit un blocus depuis neuf ans - ce qui constitue le châtimeur collectif - et que la population y vit dans des conditions abominables.

Et on voudrait que les citoyens demeurent les bras croisés face à de tels gestes? Rappelons-nous que le gouvernement canadien contribua très positivement au boycott de l'Afrique du Sud, ce qui contribua à mettre fin à l'apartheid des populations noires dans ce pays. Nous invitons le premier ministre Trudeau à s'engager sur la voie de la justice à l'égard du peuple palestinien soumis à un apartheid intolérable et à prendre ses distances avec un régime colonial répressif et raciste.

Bruce Katz, pour Palestiniens et Juifs Unis (PAJU)  
Claude Lacaille, pour le Comité de Solidarité/Trois-Rivières  
*Trois-Rivières, le 21 février 2017*

-30-

Source :  
**Alice Grinand**  
Coordonnatrice des communications  
Comité de Solidarité/Trois-Rivières  
819.373.2598, poste 302  
alice.grinand@cs3r.org  
[www.cs3r.org](http://www.cs3r.org)

Entrevue :  
**Claude Lacaille**  
p.m.é.  
Comité de Solidarité/Trois-Rivières  
(819) 694-0135  
lacaillc@cgocable.ca  
[www.cs3r.org](http://www.cs3r.org)